



L'usage de la calculatrice est autorisé.

Vous devez **obligatoirement** répondre aux questions de Gestion Financière **1. à 9.** du premier dossier **et** aux questions de Mercatique **1. à 6.** du deuxième dossier. **En fonction de votre choix** vous répondrez aux questions **soit** aux questions de Gestion Financière **10. à 11.** du premier dossier, **soit** aux questions de Mercatique **7. et 9.** du deuxième dossier.

1^{er} PARTIE : Gestion financière

LAITERIE LOUKMAN

La SA LOUKMAN située en zone industrielle à Djibouti produit des yaourts à partir de lait bio acheté auprès des éleveurs nationaux. Elle vend ses produits à des détaillants locaux.

La société tient sa comptabilité dans un journal unique et son exercice comptable coïncide avec l'année civile. Le responsable financier de la société vous demande de lui préparer les différents travaux concernant la gestion financière de la SA LOUKMAN.

Les Annexes suivants sont à exploiter :

Annexe 1 : Les pièces comptables du mois de décembre 2016

Annexe 2 : Extrait d'une réunion

Annexe 3 : La créance douteuse

Annexe 4 : Information sur le budget du 1^{er} trimestre

Annexe 5 : Compte de résultat

Annexe A : Facture d'avoir à remplir

Annexe B : Tableau de créance douteuse

Annexe C : Budget de trésorerie

Annexe D : Tableau de SIG

Questions à traiter obligatoirement (annexes 1 à 4)

1. Complétez la facture d'avoir n° 55 (**annexe A**) du 15/12/2016 puis enregistrer au journal de l'entreprise toutes les pièces comptables de l'**annexe 1**.
2. Expliquez l'intérêt pour le fournisseur d'accorder une remise à son client.

3. À partir de l'**annexe 2**, calculez la TVA due au titre du mois de Mai 2016. Montrez le détail de vos calculs dans la copie.
4. Enregistrez la déclaration de la TVA du mois de Mai 2016.
5. À partir de l'**annexe 3**, complétez le tableau des créances douteuses de l'**annexe B**.
6. Passez les écritures nécessaires au 31/12/2016 ?.
7. Pourquoi n'y a-t-il pas une dépréciation antérieure pour les créances Mme Hibo et M. Abdallah ?
8. À partir de l'**annexe 4**, complétez les différents budgets à l'**annexe C**.
9. Commentez la situation du budget de trésorerie prévisionnel de la nouvelle activité.

Questions optionnelles en fonction du choix du candidats (annexes A)

10. Complétez le tableau des soldes intermédiaires de gestion (**annexe D**) en utilisant le compte de résultat (**annexe 5**). **Justifiez tous vos calculs**
11. Calculez la capacité d'autofinancement selon la méthode de votre choix.

ANNEXE 1 : Les pièces comptables du mois de décembre 2016

Laiterie LOUKMAN SA Zone Industrielle Djibouti	SARL MADIBA BP 120 Djibouti						
DOIT	DOIT						
Facture n°225 du 01/12/2016	Facture n° 230 du 18/12/2016						
<div style="border: 1px dashed blue; padding: 5px; display: inline-block;"> Superette ABDOUKARIM Engueila </div>	<div style="border: 1px dashed blue; padding: 5px; display: inline-block;"> Superette NOUVELLE GENERATION 8 Mai </div>						
Désignation	Qté	PUHT	Montant	Désignation	Qté	PUHT	Montant
Yaourts nature	200	1 800	360 000	Yaourts nature	120	1 800	216 000
Brut hors taxes			360 000	Brut hors taxes			216 000
Remise 5 %			18 000	Remise 3%			- 6 480
Net commercial HT			342 000	Net commercial HT			209 520
TVA 10 %			34 200	Escompte 1 %			- 2 095
Net à payer TTC			376 200	Net financier HT			207 425
				Transport (forfait)			500
				Total hors taxes			207 925
				TVA 10 %			20 792
				Net à payer TTC			228 717

LG Route d'Arta Djibouti		Laiterie LOUKMAN SA Zone Industrielle Djibouti		Laiterie LOUKMAN SA Zone Industrielle Djibouti		Superette DAGMO Balbala Cheik Moussa	
DOIT		Avoir		Avoir			
Facture n°829 du 20/12/16		Avoir n°65 du 30/12/16					
Désignation	Montant	Désignation	Montant	Désignation	Montant	Désignation	Montant
1 Ordinateur	120 000	Ristourne 2% sur le CA		Ristourne 2% sur le CA		trimestriel qui s'élève à 2000 000	40 000
Transport	1 000						
Frais d'installation	5 000						
Brut hors taxes	126 000						
Remise 2%	2 520			TVA 10%			4 000
Net commercial HT	123 480						
TVA 10 %	12 348						
Net à payer TTC	135 828	Net à votre crédit TTC					44 000

Ets HAISSAMA Balbala Djibouti		Laiterie LOUKMAN SA Zone Industrielle Djibouti	
AVOIR			
Réf, facture n°665 du 01/12/2016			
Avoir n°455 du 10/12/16			
Escompte de 2% sur facture n°665 du 01.12.16			17 000
TVA 10 %			1 700
Net à votre crédit TTC			18 700

ANNEXE 2 : Information sur la TVA du mai 2016

VENTE HT	1 150 000
Achats de matières premières HT	870 000
Achats d'autres biens et services TTC	66 000
TVA déductible sur immobilisations	16 200
Crédit de TVA d'Avril	4 355

ANNEXE 3 : Créances douteuses

Vous êtes stagiaire à la société LOUKMAN SA. Le chef comptable vous demande de traiter le dossier de clients douteux au 31/12/2016. Pour cela, il vous communique ci-dessous l'état des créances douteuses.

Noms de clients	Créances TTC au 31/12/2015	Règlement en Cours de l'exercice	Dépréciation au 31/12/2015	Observation au 31/12/2016
Fatouma Ali	2 700 000	500 000	300 000	Perte prévue à 40% du solde
Chehem Ismael	5 800 000	1 400 000	500 000	On pense récupérer 90% du solde
Adnan Farah	1 320 000	660 000	120 000	Le client ne paiera plus

Par ailleurs, on vous signale que deux nouveaux clients ont eu des difficultés financières cette année 2016 et n'ont pas réglé leurs factures. Il s'agit de :

- M. Abdallah Abdi est débiteur de 880 000 FDJ TTC, sa situation s'aggrave et on pense récupérer 20% de la créance.
- Mme Hibo Mohamed dont la créance TTC s'élève à 1 100 000 FDJ présente quelques difficultés et on pense perdre 30% de la créance.

Le comptable de la société vous signale que seuls les règlements ont été déjà comptabilisés au cours de l'exercice 2016.

ANNEXE 4 : Informations sur le budget du premier trimestre 2017

Le chef d'entreprise de la société LOUKMAN SA souhaite commencer une nouvelle activité de production des jus de fruit en janvier 2017. Il prévoit son chiffre d'affaire trimestrielle présenté en annexe ci-dessous. Le taux de TVA est de 10%. Les clients règlent au comptant 50% et 50% le mois suivant. Les fournisseurs sont payés à 60 jours. La TVA due est payée le 15 du mois suivant. Les charges salariales et sociales sont versées chaque mois.

Prévisions	Janvier	Février	Mars
Ventes hors taxes	5 000 000	5 500 000	6 000 000
Achats hors taxes	2 000 000	3 000 000	3 500 000
Charges de personnel	500 000	500 000	500 000
Charges sociales	20 000	20 000	20 000

ANNEXE 5 : Compte de résultat

A - RÉSULTÂT COMPTABLE	Exercice 2016	Exercice 2015
Production vendue de services		
Ventes de marchandises intérieures	573 270 980	671 410 502
Ventes à l'exportation marchandises ou fabrications		
Production vendue de biens		
Variation stock produits intermédiaires, finis, en cours production (+ou -)		
Subventions d'exploitation reçues		
Autres produits		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	573 270 980	671 410 502
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	435 495 955	509 866 239
Variation stocks (marchandises) (+ ou -)	6 923 896	- 8 076 203
Achats de matières premières (y compris droits de douane)		
Variation de stocks (matières premières) (+ ou -)		
Autres achats et charges externes	64 945 465	66 813 189
Impôts et taxes	1 233 660	6 385 707
Rémunérations du personnel	18 848 361	38 510 880
Charges sociales	2 370 243	3 276 705
Dotation aux amortissements	9 240 958	12 722 380
Autres charges	7 822 800	4 373 595
Total des charges d'exploitation hors TVA (II)	546 881 338	633 872 492
RÉSULTÂT D'EXPLOITATION (I-II) (+ ou -)	26 389 642	37 538 010
Produits financiers (III)	-	-
Produits exceptionnels (IV)	593 624	-
Charges financières (V)	725 497	1 790 301
Charges exceptionnelles (VI)	12 815 866	23 420 216
Impôt sur le bénéfice	5 532 000	6 474 105
BÉNÉFICE OU PERTE: Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII) (+ ou -)	7 909 903	5 853 388

ANNEXE A : Facture d'Avoir n° 55 (à compléter)

Avoir

Réf, facture n°225 du 01.12.16

Facture Avoir n°55 du 15.12.16

Référence	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant
	Yaourt nature	10		

Montant Brut :

Net à votre crédit :

ANNEXE B : Tableaux des créances douteuses (à compléter)

Noms	Créances HT au 31/12/2016	Dépréciation au 31/12/2015	Dépréciation au 31/12/2016	Ajustement		Perte	
				Dotations	Reprises	Créances Irrécouvrables HT	TVA sur les créances irrécouvrables
TOTAL							

ANNEXE C : (à compléter)

Budget des ventes du premier trimestre 2017

Ventes	Janvier	Février	Mars	Total
Ventes HT	5 000 000	5 500 000	6 000 000	
TVA				
Ventes TTC				

Budget des achats du premier trimestre 2017

Achats	Janvier	Février	Mars	Total
Achats HT	2 000 000	3 000 000	3 500 000	
TVA				
Achats TTC				

Budget de TVA du premier trimestre 2017

TVA	Janvier	Février	Mars	Total
TVA collectée	500 000	550 000	600 000	
TVA déductible				
TVA à décaisser ou crédit de TVA à reporter				

Budget des encaissements du premier trimestre 2017

Encaissements	Janvier	Février	Mars	Créances
Janvier				
Février				
Mars				
TOTAL				

Budget des décaissements du premier trimestre 2017

Décaissements	Janvier	Février	Mars	Dettes
Achats de Janvier				
Achats de Février				
Achats de Mars				
Charges de personnel				
Charges sociales				
TVA à décaisser				
TOTAL				

Budget de trésorerie du premier trimestre 2017

Trésorerie	Janvier	Février	Mars
Trésorerie initiale	1 500 000		
Encaissements			
Décaissements			
Trésorerie finale			

ANNEXE D : (à compléter)

PRODUITS	CHARGES	Solde intermédiaires de gestion	2 016
Ventes de marchandises	Cout d'achat des marchandises vendues	Marge commerciale	
Production vendue	ou déstockage de production		
Production stockée	Total	Production de l'exercice	
Production immobilisée	Consommation de l'exercice en provenance des tiers	Valeur ajoutée	
Total	Total Impôts taxes et versements assimilés Charges de personnel		
Production de l'exercice	Ou insuffisance brute d'exploitation	Excédent brut (ou insuffisance brute) d'exploitation	
Marge commerciale	Dotations aux amortissements et aux provisions		
Total	Total Autres charges		
Valeur ajoutée	Ou résultat d'exploitation (perte) Charges financières	Résultat d'exploitation (bénéfice ou perte)	
Total	Total Charges exceptionnelles	Résultat courant avant impôts (bénéfice ou perte)	
Excédent brut d'exploitation	Ou résultat courant avant impôts	Résultat exceptionnel (bénéfice ou perte)	
Reprises sur charges et transfert de charges	Ou résultat exceptionnel (perte)		
Autres produits	Participation des salariés		
Total	Total Impôts sur les bénéfices	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	
Résultat d'exploitation	Valeur comptable des éléments cédés	Plus-values et moins-values sur cessions d'éléments d'actif	
Produits financiers			
Total			
Produits exceptionnels			
Résultat courant avant impôts			
Résultat exceptionnel (bénéfice)			
Total			
Produits des cessions d'éléments d'actif			

2nd PARTIE : Mercatique

CAS DOUX

Le marché de volailles est en pleine expansion à Djibouti comme un peu partout dans la péninsule arabe. La marque **DOUX** est unique à répondre aux besoins du consommateur local : volaille agréable à manger, qualité très bien contrôlée, prix raisonnable et surtout Halal !!!

Le seul concurrent de volaille **DOUX** à Djibouti est la marque saoudienne SADIA. Le vendeur exclusif de **DOUX** (Groupe Coubèche), souhaite « conquérir » les clients de la concurrence et « séduire » les non-consommateurs relatifs.

Les Annexes suivants sont à exploiter :

Annexe 1 : La marque DOUX

Annexe 2 : Répartition des ventes de la volaille à Djibouti en 2016

Annexe 3 : Le marché de la volaille à Djibouti

Annexe 4 : Évolution des ventes du Poulet DOUX à Djibouti

Annexe 5 : Les qualités d'une bonne marque

Annexe 6 : Les différents produits DOUX vendus à Djibouti

Questions à traiter obligatoirement (annexes 1 à 6)

1. Caractériser le marché de la volaille à Djibouti (offre, demande, tendances).
2. Calculez les taux d'évolution annuels des ventes du Poulet DOUX de 2011 à 2016. Commentez les résultats obtenus.
3. Prévoyez les ventes futures de Poulet DOUX pour l'année 2017, selon la méthode de votre choix.
4. Identifiez les nouvelles attentes des consommateurs Djiboutiens en matière d'alimentation, indiquez les raisons de ces évolutions.
5. Après avoir défini la notion de marque, dites quelle est l'utilité de l'Appellation HALAL pour la volaille DOUX ?
6. Énumérez les différents produits composant la gamme DOUX.

Questions optionnelles en fonction du choix du candidats (annexes 7)

7. Reproduisez et compléter le tableau de compte différentiel.
8. Calculez le seuil de rentabilité en valeur et en volume.
9. Déterminez la date à laquelle le seuil de rentabilité sera atteint.

ANNEXE 1 : La marque DOUX

Logo du Groupe Doux



Le Groupe **Doux**, a été créée en 1955, c'est une entreprise française de l'industrie agroalimentaire spécialisée dans les transformations de volaille. En 2014, Doux est le premier exportateur européen en volume de transformations de volailles, et le 3e au niveau mondial. Le groupe est dirigé par Arnaud Marion, président du directoire du groupe depuis fin 2013.

Le groupe **Doux** est présent dans l'ensemble des segments du marché de la volaille (poulet et dinde) : produits congelés, entiers, produits panés (cordons bleus, nuggets, burgers de poulet), plats cuisinés. Des sites sont dédiés à chacune de ces fabrications : sites d'abattage de volaille entière destinée à être congelée et sites de transformations plus élaborées.

Les principales marques du groupe sont Doux et Suprême à l'export, et Père Dodu en France.

Les principaux clients du Groupe Doux sont :

- La grande distribution alimentaire et le commerce de proximité ;
- La restauration hors domicile, commerciale ou collective ;
- L'industrie agroalimentaire.

Le groupe **Doux** est un acteur intégré travaillant par contrats avec des fermes de reproducteurs (28 fermes et 170 bâtiments), de couvoirs (130 millions de poussins chaque année), des éleveurs (325 éleveurs intégrés et 200 éleveurs de coopératives). Doux possède des usines d'aliment (450.000 tonnes de transformation annuelle), ses abattoirs (3 sites abattant 180 millions de poulets chaque année, soit 180.000 tonnes), ses usines de transformation (fabrication annuelle de 40.000 tonnes), en Bretagne et dans les Pays de la Loire. Il dispose de 9 sites en France dont 3 abattoirs, de découpe et d'expédition, 2 sites de transformation en produits élaborés, 2 couvoirs et 2 usines agro-alimentaires. En 2014, Doux est le premier accouveur français avec une production de 170 millions d'œufs. Ses usines d'aliments transforment 450 000 tonnes annuellement.

Le Groupe Doux emploie près de 2200 personnes et est classée 600e employeur français.

En 2014, Le groupe **Doux**, troisième acteur mondial derrière les brésiliens JBS Friboi (55

milliards de Dollars de chiffre d'affaires) et BRF (10 milliards de Dollars de chiffre d'affaires), est le leader européen représentant 90% de la transformation agroalimentaire avicole à l'export en Europe et en France.

Le groupe **Doux** assure une transformation en viande certifiée halal. Doux utilise la méthode de l'électronarcose et de l'abattage mécanique, une méthode certifiée par l'AFCAI, un organisme agréé par la Grande Mosquée de Paris. Des chaînes spécifiques de transformation sont dévolues au halal et 100% du volume fabriqué est destiné à l'exportation.

Le groupe Doux exporte depuis plus de 50 ans ses carcasses de volailles au Moyen-Orient et en Afrique (Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Yémen, Djibouti, Sultanat d'Oman...) destination vers laquelle l'abattage est exclusivement de type halal.

Source : www.doux.com

ANNEXE 2 : Répartition des ventes de la volaille à Djibouti en 2016

Vente directe	en %	Vente indirecte	en %
Boucheries	30	Grossistes	24*
Restauration	22		
Supermarchés	12		
Superettes	12		

* Qui fournissent des restaurateurs (pour moitié de leur CA) et d'autres détaillants (pour l'autre moitié)

Source : www.dised.dj

ANNEXE 3 : Le marché de la volaille à Djibouti

A Djibouti, la population consomme plus la viande, le poisson et le poulet que les légumes. La consommation du poulet prend de plus en plus d'ampleur depuis que le prix de la viande et du poisson n'a cessé d'augmenter. La population s'est orientée vers la consommation du poulet et la marque Doux est la marque phare et leader sur le marché local.

«Les attentes des consommateurs en matière de volaille sont en pleine mutation et s'affirment notamment en faveur des productions Labels, des produits services, élaborés et des DLC (date limite de consommation) allongées» résume Abdallah (responsable de LANAA*). Autre phénomène intéressant : le positionnement de la volaille comme viande diététique, contrairement à la viande rouge, selon une

sensibilisation du ministère de la santé.

La modernité avant tout. Force est de constater que les industriels capitalisent sur la modernité sous toutes ses formes. Avec plus d'initiatives, à l'instar de Père Dodu (Doux), la première marque à signer des découpes de volaille sous atmosphère protectrice, allongeant à onze jours la DLC des escalopes de dinde, filets et ailes de poulet. La tendance favorisant les productions sous des signes officiels de qualité (labels).

Le consommateur est sensible au renouvellement de l'offre, aux DLC allongées et à l'information portée sur les emballages. De plus, il préfère avoir un produit de bonne qualité à un prix raisonnable.

*LANAA : Laboratoire National d'Analyses Alimentaires

Structure de la consommation en valeur par famille de produits en 2016

Familles de produits	Valeur (en milliers de FDJ)	Prix HT (au kilo)
Toutes familles de produits confondus	18 000	stable
Poulet entier	9 000	700
Découpes de poulet	5 000	1200
Filets de volaille	4 000	1800

Source : www.lanationdj.com/laboratoire-national-danalyses-alimentaires

ANNEXE 4 : Répartition des ventes de la volaille à Djibouti en 2016

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Chiffre d'affaires (en milliers de FDJ)	3 200	7 700	9 000	12 000	15 000	18 000

Source : www.ccd.dj

ANNEXE 5 : Les qualités d'une bonne marque

DOUX
The Natural Trust!

QUALITY FROM THE EGG TO THE PLATE

HALAL CERTIFIED

100% VEGETABLE FEED

Source : www.doux.com

The advertisement features a white background with a blue sky and clouds at the top. In the top left, the 'DOUX' logo is in a red-bordered white box with a yellow bird icon above it. Below the logo, the slogan 'The Natural Trust!' is written in a blue, cursive font. On the left side, there is a photograph of a yellow chick and two brown eggs. Below this image, the text 'QUALITY FROM THE EGG TO THE PLATE' is written in red. On the right side, there is a photograph of a brown hen standing next to a green circular 'HALAL' certification seal. Below the hen, the text 'HALAL CERTIFIED' is written in red. At the bottom right, there is a photograph of various grains and vegetables (corn, wheat, chickpeas) surrounding a green circular seal that says '100% VEGETABLE FEED'. Below this image, the text '100% VEGETABLE FEED' is written in red. At the bottom right of the advertisement, the source 'Source : www.doux.com' is written in black.

ANNEXE 6 : Les différents produits DOUX à Djibouti

- Les volailles entières Doux



Des volailles élevées en France par nos éleveurs avec une **alimentation 100 % végétale** pour une viande de qualité.

Toutes nos volailles entières, ainsi que tous les produits Doux, sont **certifiés Halal**.

- Les Franks de poulet et de dinde Doux

Un large choix de **savours succulentes et uniques** pour toute la famille: Original, Cheese, Hot&Spicy, Garlic, Turkey Smoked et la **nouvelle Saveur Orientale** !



- Les produits « Just heat and eat » Doux



Mettez encore plus de **gourmandise** dans vos repas avec la gamme « Just heat and eat » Doux. Des **nuggets, fingers, ailes...** qui plairont aux petits comme aux grands ! Réchauffez et dégustez !

Source: Nielsen, segment whole chicken frozen+fresh

ANNEXE 7 : Dégustation et ventes des produits DOUX

Le responsable Marketing de Coubèche a prévu organiser une semaine de dégustation et vente des produits DOUX.

Pour cela, il a planifié d'aménager un grand stand dans le parking en face du Cash-Center.

Quelques cuiniers qualifiés prépareront des plats à base des produits de la marque DOUX (poulet, nugget, mergez, ...). Cette festivité débutera le 15ème soir du mois de ramadan et va durer 10 jours.

L'objectif de cette manifestation est de mieux faire connaître cette marque à Djibouti.

Les charges se répartissent comme suite :

- Fixes : 700 000 FDJ.
- Variables 1 200 000 FDJ.

Le Chiffre d'affaires est estimé à 5 200 000 FDJ.

Le prix moyen d'un plat est estimé à 500 FDJ.

Source : www.doux.com